

## « Dénombrement des habitants de Rambouillet au 1er mai 1763 »

François Petit, procureur fiscal du duché établit le 1er mai 1763 un recensement sommaire de la population, qu'il annexe à d'autres documents concernant l'état et les revenus du domaine. A cette date Rambouillet est propriété du duc de Penthièvre, qui le vendra le 29 décembre 1783 au roi Louis XVI.

MM Moutié et de Dion, qui font un résumé de ce document dans le tome septième des travaux de la SHARY de 1882-1883, notent que « l'écriture assez négligée prouve que ce n'était qu'une première rédaction qui n'a pas été mise au net comme les autres pièces. Les détails topographiques y sont rares ».

Dans son dénombrement, François Petit divise la population en trois catégories :

- les habitants
- les domestiques
- et les enfants

La définition d'enfant n'est pas précisée. Mais à une époque où beaucoup sont placés comme domestiques ou valets de ferme à partir de 9 ou 10 ans, on peut penser que la limite entre « habitants » et « enfants » se situe dans cette statistique quelque part entre 10 et 14 ans.

Quant aux domestiques, s'ils sont répertoriés à part, c'est sans doute parce qu'ils ne sont pas domiciliés chez eux, mais chez leur employeur, et pour des durées inégales.



Le 1er mai 1763, d'après ce document, Rambouillet compte **1 645** âmes, se répartissant en

- 911 habitants,
- 100 domestiques
- 634 enfants,

Mais il faut y rajouter **682** personnes qui habitent dans les hameaux de Groussay (320), de Grenonvilliers (100), la Grange Colombe et le Patis (38), la Louvière et le Calvaire (151), et celui de la Villeneuve (73), pour avoir la population de ce qui deviendra plus tard une agglomération, étant précisé que

« les pavillons du parc qui dépendaient de Gazeran ne sont pas compris ». ([lire ici](#))

Et François Petit ajoute : « il y a de plus, quantité d'ouvriers étrangers qui ne sont qu'en passant : maçons, charpentiers, cordonniers etc. qu'on peut évaluer à **cinquante**. »

A partir de ces évaluations, MM. Moutié et de Dion concluent à « **1 275 habitants, 134 domestiques et 818 enfants, soit un total de 2 227 âmes**, sur lesquelles **1 645** appartiennent au bourg de Rambouillet et **682** aux hameaux qui en dépendaient. »

Or si  $1\ 275+134+818$  font bien  $2\ 227$ , par contre  $1\ 645+682 = 2\ 327$  et non  $2\ 227$ . A qui imputer l'erreur ? J'imagine que MM. Moutié et de Dion l'auraient signalée s'ils l'avaient constatée dans les écrits de François Petit. J'aurais donc tendance à penser qu'ils ont mal relevé l'un des chiffres ( en « *écriture négligée* » ). Mais lequel ?

Quoi qu'il en soit, nous retiendrons donc ici le nombre de 2 227, indiqué à deux reprises dans le document.

La France comptant alors environ 26 millions d'habitants, « l'agglomération rambolitaine » représentait donc moins de **1/10 000** de la population du pays. Aujourd'hui, ses 27 000 habitants actuels représentent environ **4/10 000** d'une population de l'ordre de 65 millions (Outre-mer non compris), soit quatre fois plus.

François Petit procède ensuite à un recensement détaillé, par lieu. Par exemple : « *au château, en tout 123 personnes, dont 26 domestiques et 30 enfants* » ou « *à la Communauté, une supérieure, deux adjointes, huit pensionnaires* »...

Il est intéressant de relever que les seuls noms de rues mentionnés dans ce document sont ceux de la Grande-rue (rue de Gaulle), la rue des Remparts (rue d'Angiviller), celle de la Corne (rue de Penthievre), la rue Trousevache ( rue Lachaux), la ruelle des Vignes, la butte des Moulins et le Carrefour Maillet qui constituent le coeur historique de notre ville. Il y avait déjà d'autres rues dans le Rambouillet de 1764, mais leur existence ne semblait pas encore bien reconnue, car François Petit ne les désigne pas par leur nom.

Il arrive ainsi à recenser les actifs, en les regroupant par catégorie comme suit :

« **noblesse** : *Mr et Mm Ducambart* ( il s'agit du Capitaine des chasses, Maître des eaux et forêts

**clergé** : *le curé, deux vicaires, un chapelain,*

**justice** : *M. de la Mustière, bailli et lieutenant, Petit, procureur fiscal, Delaisse notaire, 3 procureurs, 6 huissiers,*

**arts** (il s'agit ici des métiers de la santé) : *5 chirurgiens, 2 sages femmes,*

**éducation** : *deux maîtres de pension, un maître d'école,*

**commerce** : *quatorze marchands de blé, 9 épiciers, 3 fripiers,*

**'pour la vie'** : *trois boulangers, 4 bouchers ( le boucher est celui qui abat lui-même le bétail dont il vend ensuite la viande au détail », 5 charcutiers ( « On disoit autrefois Chaircuitier. » : celui qui vendait de la chair cuite), un pâtissier, 12 aubergistes, 20 cabaretiers,*

**pour le vêtement** : *deux lingères, 7 couturières, une friseuse, un chapelier, 9 cordonniers, 8 tailleurs deux blanchisseuses de linge fin,*

**bâtiment** : *neuf maçons, 4 menuisiers, 3 charpentiers, 4 serruriers, 3 couvreurs, un vitrier peintre, un paveur, 4 sayeurs (scieurs) de long, un chafournier (celui qui fabrique la chaux )*

**divers** : *un joaillier, 5 barbiers, dont trois sont perruquiers, un chaudronnier, un ferblantier, un corroyeur (celui qui corroie les cuirs (les adoucit , leur donne le dernier apprêt)), 2 selliers, 3 bourreliers, 4 tisserands, 4 tonneliers, un armurier, un taillandier( qui fabrique des outils : haches, cognées, serpes...) 2 maréchaux ( ferrants ), 2 charrons, 9 matelassiers, 4 jardiniers pour le public. »*

En résumé, d'après son état, il y avait donc 200 commerçants, artisans et autres travailleurs indépendants pour une population globale de 2 227 habitants, soit un pourcentage de l'ordre de 9%.

Aujourd'hui, la somme des « *agriculteurs exploitants, commerçants, artisans et chefs d'entreprises* »

ne représente plus que 2,5% de la population rambolitaine.

Mais il faudrait bien d'autres éléments pour passer de la constatation évidente de cette tendance à une analyse comparative véritablement significative.

Une autre fois, peut-être ?

Christian Rouet